



× S C E L F ×  
Société Civile des Éditeurs de Langue Française

Festival  
du Livre  
de  
Paris



## L'HISTOIRE

Île de la Réunion, 1817. À la mort de sa mère, l'esclave Furcy découvre des documents qui pourraient faire de lui un homme libre. Avec l'aide d'un procureur abolitionniste, il se lance dans une bataille judiciaire pour la reconnaissance de ses droits.

Inspiré d'une histoire vraie. Adaptée du livre *L'Affaire de l'esclave Furcy* de Mohammed Aïssaoui.



## LES THÈMES ABORDÉS

- L'esclavage
- La lutte pour la justice
- Le code noir
- La liberté
- La persévérance
- L'anticolonialisme

## LE RÉALISATEUR



**ABD AL MALIK** est un rappeur, poète, romancier, essayiste, scénariste, metteur en scène et réalisateur français d'origine congolaise. Né à Paris le 14 mars 1975, il grandit dans une cité HLM à Strasbourg (Neuhof).

Aujourd'hui l'un des artistes français les plus singuliers, il est le **seul artiste hip-hop à avoir obtenu d'affilée quatre Victoires de la Musique pour chacun de ses albums solo.**

En 2009, le magazine Jeune Afrique le classe parmi les 100 personnalités les plus importantes de la diaspora africaine. Son essai *La guerre des banlieues n'aura pas lieu* reçoit le **Prix de littérature politique Edgar-Faure**. Son film *Qu'Allah bénisse la France !* obtient **deux nominations aux César** en 2015 et le **Prix FIPRESCI au Festival de Toronto** en 2014.

Au théâtre, il crée en 2013 à la demande de Catherine Camus *L'Art & la Révolte*, inspiré de l'œuvre d'Albert Camus, qu'il fait tourner cinq ans dans les grands théâtres français. En 2019, il met en scène *Les Justes* d'Albert Camus au **Théâtre du Châtelet**, et propose un spectacle inédit au **Musée d'Orsay** en collaboration avec le chorégraphe burkinabè **Salia Sanou**.

Promu **officier de l'ordre des Arts et des Lettres** en 2017, il devient **Artiste-Ambassadeur du Théâtre de la Ville de Paris** l'année suivante. Il se tourne ensuite vers les nouvelles formes : en 2021, il crée la mini-série *Cités* sur TikTok pour Amazon Prime Video, puis réalise en 2023 la série *9.3 BB* pour france.tv, sélectionnée au Festival de La Rochelle.

## L'AUTEUR

**MOHAMMED AÏSSAOUI** est un écrivain et journaliste français, né en 1964 à Alger. Diplômé en Sciences politiques et de l'Institut français de Presse, il est journaliste au Figaro Littéraire depuis 2001, où il se spécialise dans la littérature française et francophone.



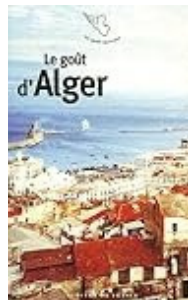
© F. Mantovani - Gallimard

En 2010, il publie chez Gallimard *L'Affaire de l'esclave Furcy*, une enquête historique qui retrace le combat juridique mené par Furcy, esclave à l'île Bourbon, pour faire reconnaître sa liberté devant les tribunaux entre 1817 et 1843. L'ouvrage reçoit le **Prix Renaudot de l'essai et le Prix RFO du livre** la même année.

Il sera également **adapté au théâtre** avant d'inspirer le film d'Abd al Malik. Par ailleurs, Mohammed Aïssaoui est aussi l'auteur du roman *Les Funambules* (2020), présent dans la première sélection du Prix Goncourt, qui explore les thèmes de l'amour, de la précarité et de l'identité.

## PAR LE MÊME AUTEUR

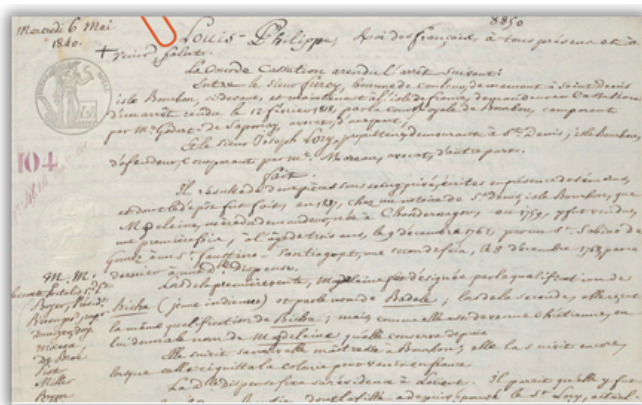
Mohammed Aïssaoui  
L'affaire de l'esclave Furcy



## QUE SAIT-ON DE FURCY ?

**Né en 1786** sur l'île Bourbon (actuelle île de La Réunion), Furcy est le fils de Madeleine, une jeune indienne esclave qui fut cédée à une propriétaire terrienne en échange de la promesse de son affranchissement à son arrivée sur l'île. Mais celle-ci ne tient pas promesse et n'affranchira Madeleine que 16 ans plus tard, en 1789, soit 3 ans après la naissance de Furcy sous le statut d'esclave.

**Le procès de Furcy dura 27 ans**, dans un contexte de montée en puissance du combat pour l'abolition de l'esclavage qui anima l'Europe et les colonies durant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. **Son histoire, redécouverte à la fin des années 1990, l'a érigé au statut de symbole contemporain de la résistance à l'esclavage.**



Extrait de l'acte de la cour de cassation de Paris du 6 mai 1840 annulant le jugement défavorable du 1er procès et permettant à Furcy de se pourvoir devant la cour royale, conservé dans l'article 19890366/38

Extrait de la fiche pédagogique créée par la **Fondation pour la mémoire de l'esclavage** sur le film documentaire Furcy, le procès de la liberté de Pierre Lane, dans le cadre des commémorations de l'abolition de l'esclavage organisées par la ville de Paris.

## DÉCOUVRIR D'AUTRES FILMS



### ***Ni chaînes ni maîtres* de Simon Moutairou (2024)**

1759. Isle de France (actuelle île Maurice). Massamba et Mati, esclaves dans la plantation d'Eugène Larcenet, vivent dans la peur et le labeur. Lui rêve que sa fille soit affranchie, elle de quitter l'enfer vert de la canne à sucre. Une nuit, elle s'enfuit. Madame La Victoire, célèbre chasseuse d'esclaves, est engagée pour la traquer. Massamba n'a d'autre choix que de s'évader à son tour. Par cet acte, il devient un « marron », un fugitif qui rompt à jamais avec l'ordre colonial.



### ***12 years a slave* de Steve McQueen (2014)**

Les États-Unis, quelques années avant la guerre de Sécession. Solomon Northup, jeune homme noir originaire de l'État de New York, est enlevé et vendu comme esclave. Face à la cruauté d'un propriétaire de plantation de coton, Solomon se bat pour rester en vie et garder sa dignité.

13 récompenses en festival dont l'Oscar du meilleur film.

## EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE



La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est une organisation française dont la mission est de faire connaître et de transmettre l'histoire de l'esclavage colonial et de la traite négrière. Elle propose sur son site des ressources pédagogiques variées : dossiers historiques, documents d'archives, activités et pistes de réflexion, accessibles gratuitement et pour tout le monde.



Situé à Nantes, le Mémorial de l'abolition de l'esclavage est l'un des monuments les plus importants au monde consacrés à la traite atlantique et à son abolition. Son site internet propose des ressources documentaires et des contenus pédagogiques accessibles gratuitement à tous, sans avoir à se déplacer.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



[www.cinemapourtous.fr](http://www.cinemapourtous.fr)  
[cinema@cinemapourtous.fr](mailto:cinema@cinemapourtous.fr)

**Avec le soutien de nos partenaires**



fonds  
MAIF pour  
l'éducation

**NETFLIX**